



RUE des PIGNONS

**OFFRE EXCLUSIVE
À LA BOUTIQUE
RADIO-CANADA**



**24 ÉPISODES À REVOIR
4 DVD**

PROLONGEZ LE PLAISIR.
boutique
boutiqueradio-canada.ca



MAISONNEUVE EN DIRECT
du lundi au vendredi, dès 11 h 30
et à 12 h 15 dans la région d'Ottawa-Gatineau

PARTICIPEZ À LA TRIBUNE TÉLÉPHONIQUE
597-3700 [Région de Montréal] **1 877 597-3700** [Extérieur]



RADIO
PREMIÈRE CHAÎNE

Le 6 juin 2006

La protection de nos lacs et rivières

ACCUEIL

QUI SOMMES-NOUS?

RECHERCHE

Chercher

[exprimez-vous sur le sujet](#)

[consultez les commentaires du public](#)

EXTRAITS AUDIO

La protection de nos lacs et rivières

[\[Écoutez l'extrait >>>\]](#)

HYPERLIENS

[Forum national sur les lacs](#)

[Station de biologie des Laurentides](#)

[Centre québécois du droit de l'environnement](#)

[L'eau au Québec : une ressource à protéger](#)
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

[L'école des lacs](#)
Projet éducatif finaliste au



Certains citoyens restant en bordure de cours d'eau ne respectent pas leur environnement.

Pollution des rivières par les engrais utilisés par les agriculteurs, résidences construites en trop grand nombre ou trop près des rives : les problèmes sont nombreux.

Plusieurs activités à proximité des étendues d'eau entraînent en effet des problèmes complexes et coûteux de dégradation, de santé publique et de conflits d'usage. Ces activités ont trop souvent des impacts négatifs sur les plans écologique, économique et social.

Actuellement, l'aménagement du territoire et la plupart des activités autour des lacs sont de juridiction municipale. Mais comment faire respecter les règlements? Doit-on sévir contre les propriétaires fautifs?

Les 8 et 9 juin, la problématique des lacs au Québec sera abordée dans le cadre du Forum national sur les lacs. Les gestionnaires du

SOMMAIRE du 16 janvier 2008

Une récession aux États-Unis?

La crise des urgences au CHUM

Le congédiement de Linda Keen

**PARTICIPEZ À LA
TRIBUNE TÉLÉPHONIQUE**

du lundi au vendredi,
dès 11 h 30
597-3700 (Montréal)
1-877-597-3700 (extérieur)

Les tribunes sont ouvertes
jusqu'à 16 h pour recevoir
vos commentaires sur le
sujet du jour.

Courrier :
MAISONNEUVE EN DIRECT
Société Radio-Canada
1400 René-Lévesque Est,
bureau A67-7
Montréal (Québec)
H2L 2M2

Courrier électronique :
enirect@radio-canada.ca

territoire, les usagers et les experts se réuniront afin de déclencher un mouvement provincial de résolution de problèmes liés à l'état de santé des lacs.

Pourquoi est-ce si difficile au Québec de protéger nos lacs et rivières?

En tribune, **Pierre Maisonneuve** en discute avec **Richard Carignan**, professeur de biologie à l'Université de Montréal et directeur de la Station de biologie des Laurentides, **Jean-François Girard**, biologiste et président du Centre québécois du droit de l'environnement.

[Phénix de l'environnement 2002](#)

*Radio-Canada n'est
aucunement responsable du
contenu des sites externes*

EXPRIMEZ-VOUS SUR LE SUJET

Faites-nous part de VOTRE opinion !
Communiquez-nous vos commentaires en cliquant ici.
Merci de votre participation!

VOS COMMENTAIRES

Sévir, oui, mais ... Le petit village de La Macaza, où je suis conseiller municipal depuis novembre dernier, doit lutter contre un problème de cyanobactéries dans un de ses lacs. Bien qu'ayant des pistes de solutions, la municipalité n'a pas les moyens légaux et/ou financiers de mettre en application les mesures qui s'avèrent nécessaires. Entre les droits acquis et les sacro-saintes libertés des propriétaires qui refusent de modifier leurs comportements, les petites municipalités comme La Macaza n'ont pas les moyens d'exiger le reboisement des berges, modifier le zonage afin de préserver ce qui peut encore l'être et mettre sur le terrain des inspecteurs en nombre suffisant. Puis il y a toutes les démarches juridiques à entreprendre et à payer afin d'exiger la restauration d'un milieu.

Luc Boisjoli
La Macaza

J'habite le bord d'un lac depuis plus de 50 ans et j'ai assisté à sa lente dégradation.

Les gouvernements municipaux sont les premiers responsables de la dégradation des rives. On corde comme des sardines le plus de

maisons possible sur les rives afin d'augmenter les recettes fiscales de la municipalité, ensuite les riverains se font un couloir d'accès et de vue sur le lac en abattant des arbres.

Quand les lots ont à peine 50 pieds sur la rive il ne reste plus rien pour la végétation naturelle nécessaire à la prévention de l'érosion et du réchauffement de l'eau qui favorise la prolifération des algues.

Ensuite on dit qu'on va à la campagne mais ça devient la ville autour de la soupe au pois!

James A. Wilkins
Lac Brome

Montréal, le 6 juin 2006

Bonjour,

Absolument et inconditionnellement car la planète en dépend.

Nathaniel Thorne
Montréal

Un conseil municipal qui n'est pas sensibilisé peut tolérer de nombreuses sources de pollution, souvent de façon légale. Mais un conseil municipal sensibilisé dispose de peu de moyens concrets pour prendre un virage vert significatif. Notons cependant que ce sont les citoyens qui élisent les gouvernements, autant municipaux que nationaux. En matière d'environnement, tout le monde a une part de responsabilité.

J'assisterai à ce forum jeudi et vendredi prochain et espère pouvoir y trouver des voies d'action alternatives qui correspondent aux besoins de la municipalité. Bravo et merci au CRE pour cette initiative.

Luc Boisjoli
La Macaza

Pour les fautifs, même une maison d'un demi million de dollars cela se déménage.

Il ne faut tolérer aucune exception, il y aura toujours des millionnaires qui se croiront au dessus de toutes lois.

Rodrigue Guimont
co. Rimouski

St-Donat est un bel exemple au niveau de la protection de ses lacs et ses rivières . C'est une des municipalités les plus sévères au Québec le gouvernement devrait s'en inspirer...

Robert Piché
Outremont

Il ne faut pas oublier que les propriétaires de chalets en 2e rangée autour des lacs et cours d'eau peuvent polluer autant que les riverains, car toutes les municipalités ont des centaines de fossés qui drainent les chemins.

Le problème de pollution ne d'adresse donc pas qu'aux riverains seuls.

Francois Poirier
Saint-André-avellin

J'ai toujours peine à comprendre des arguments comme celui que j'ai entendu au début de votre émission, à savoir que la valeur des propriétés rendrait difficile l'application de la loi ou la destruction des maisons non conformes aux lois sur la protection des berges ou du territoire.

Il y a fort à parier que le propriétaire d'une maison de moindre valeur serait beaucoup plus pénalisé par une telle pénalité que le mieux nanti. Alors pourquoi ne pas appliquer la loi et sévir peu importe la valeur des constructions.

José Courtois
Rivière-Rouge

Bonjour,

Pour votre information une initiative a été prise par trois femmes en 2001 en Estrie pour effectivement mieux protéger et conserver des milieux naturels.

Ainsi une écologiste, une biologiste et une directrice de projet ont créé ensemble Le Corridor Appalachien.

Il recouvre les régions du Lac du Memphrémagog, le massif des

monts Sutton jusqu'aux montagnes vertes aux États-Unis.

C'est 598 k acres de terrain qui sont protégés!

Cet organisme est un organisme à but non lucratif visant à conserver des milieux de vie naturels et cela justement pour contrer l'impact de manque de vision globale environnementale...

Comme quoi les citoyens ont encore un peu de pouvoir!

P.s. SVP je vous serais reconnaissante de connaître le lieu et le moment de la conférence de m. Serge Bouchard.

MERCI!

Corinne Labbé
Cowansville

Entre vous et moi, les riverains sont-ils responsables de la pollution des lacs? Le CN doit être poursuivi pour la catastrophe récente de Charette.

Et les méga-porcheries auxquelles tous les citoyens de toutes les régions travaillent sans relâche pour les faire déménager?

Et les engrais chimiques utilisés par les agriculteurs qui se déversent dans les rivières? Poursuivra-t-on les multinationales de l'industrie chimique?

Et les pluies acides que les petits amis du gouvernement fédéral actuel, États-Unis et pétrolières de l'Alberta provoquent?

Luc Desjardins
Montréal

S.v.p. reparlez des panneaux publicitaires de leur laideur, de leur apparition en largeur et en hauteur partout dans le paysage. Y aura-t-il des urbanistes pour s'exprimer ? Quel pays serait un modèle ? A quand leur disparition ? Ouf!

Denise Messier
Greenfield Park. Qc

Je trouve inacceptable qu'il soit encore possible au Québec de

circuler sans restrictions avec des véhicules nautiques puissants et extrêmement polluants (à tous les niveaux : Pollution par le bruit, de l'air et de l'eau) sur à peu près n'importe quel lac.

Si les municipalités sont incapables de gérer cette ressource naturelle inestimable que sont nos lacs et ce de façon durable, nos gouvernements devront y voir.
Il faut faire quelque chose!

Mario L'Allier
Notre-Dame-du-Portage

La Société Radio-Canada | Pour nous joindre | Ombudsman | Salle de presse | Aide | Emplois
Publicité | Conditions d'utilisation | Confidentialité | Droits d'auteur | Autres politiques
Réalisation | © Société Radio-Canada. Tous droits réservés.